



Séance du lundi 08 mars 2021

Date de la convocation: 02/03/2021

Date d'affichage de la convocation : 02/03/2021

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille vingt-et-un et le huit mars 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 11

Présents : Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Sébastien PARDON, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD, Jean-Mathieu CASSAGNE

Votants: 11

Pour:
11

Secrétaire de séance:
DUFFORT
Marie-Laure

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: subvention exceptionnelle association communale de chasse - DE_2021_007

Vu les mesures très strictes liées à la crise sanitaire prises par le gouvernement concernant l'exercice de la chasse et l'interdiction d'organiser des manifestations de nature récréative, culturelle ou sociale.

Vu le bilan comptable 2019/2020 arrêté au 30 juin 2020 lors de son assemblée générale qui présente dans sa balance générale un déficit de 670,51€,

Monsieur le Maire propose de soutenir cette association et de lui verser à titre exceptionnel une subvention d'un montant de 600,00€ qui compensera en partie ce déficit.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE de verser, à titre exceptionnel, une subvention de 600,00€ à l'association communale de chasse.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire : Guy FAVAREL

| |
|--|
| RF Préfecture du Gers |
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/03/2021 032-213203326-20210308-DE_2021_007-DE |

Date réception Préfecture
et publication le 09/03/2021

| |
|--|
| RF Préfecture du Gers |
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/03/2021 032-213203326-20210308-DE_2021_007-DE |